



## Service d'Accès aux Soins (SAS) – Plateforme numérique

Réunion d'information  
à destination des industriels de la e-Santé

Jeudi 04 juillet 2024

# Programme de la réunion



**Actualités du projet SAS**

Généralisation des fonctionnalités socles

Travaux sur les autres fonctionnalités prioritaires

Synthèse

# Organisation projet

## dans le cadre de la réorganisation DGOS/DNS

Depuis la réorganisation du ministère de la santé du 4 avril, les interlocuteurs « SAS » sont dorénavant :

### 1. La Direction générale de l'offre de soins – DGOS

- Le **bureau de la médecine d'urgence et des soins non programmés (AS3)**, ex-bureau R2, de la sous-direction de l'accès aux soins et du premier recours (SDAS) → Interlocutrice : **Mathilde VILLE**
- Le département santé et transformation numérique

### 2. La Délégation au numérique en santé – DNS

- Le **pôle Santé publique et situations sanitaires exceptionnelles (Sp-SSE)** qui a accueilli les projets numériques de la DGS/ex-DAD et de la DGOS/ex-PF5, et en particulier le projet plateforme SAS → Interlocuteur : **Yves PASCAL** (et recrutement en cours d'un directeur de projets afin de travailler en binôme sur Urgences/SNP).

### Comitologie ANS/DNS/DGOS

- COSUI toutes les 2 semaines
- COMINT toutes les 2 semaines
- Atelier de cadrage toutes les semaines
- Point de synchro déploiement toutes les semaines

# Déploiement SAS

## Enjeux du programme SAS pour l'année 2024

---

- **Généralisation des SAS**

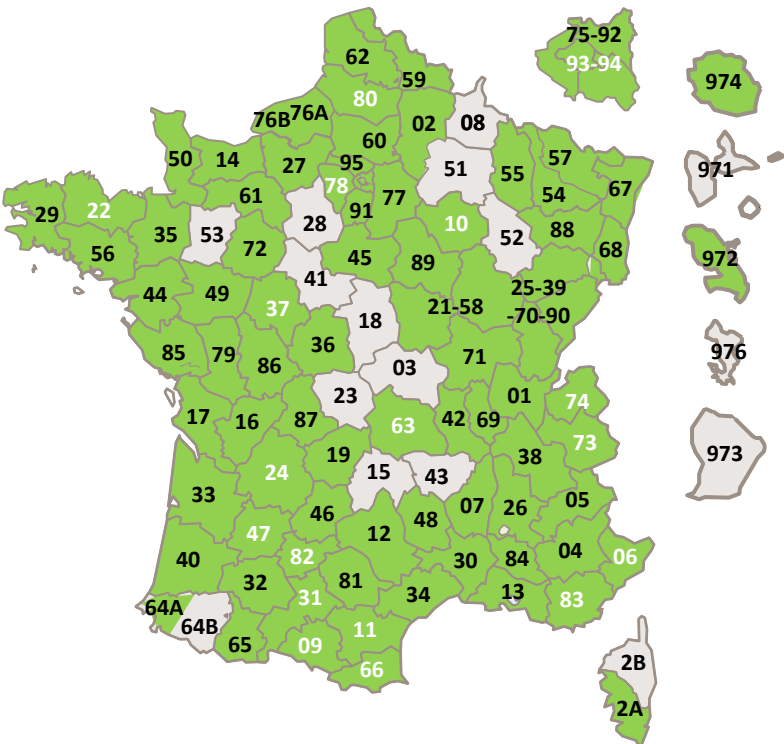
- Fonctionnement des SAMU en organisation SAMU-SAS : plateforme téléphonique, ressources humaines, mise en place du partenariat ville-hôpital
- Objectif de déploiement à l'ensemble du territoire national d'ici **fin 2024**
- Mise en place d'un groupe de travail en lien avec la mission d'appui à la généralisation pour réfléchir à une organisation *ad hoc* des SAS pour les derniers territoires
- Déploiement de la connexion sécurisée à la plateforme via Pro Santé Connect (CPx ou e-CPx) d'ici **fin juillet 2024**;
- Poursuite des travaux d'agrégation de l'offre de soins de structures d'exercice coordonné (SOS médecins, CPTS, MSP, etc.) ;
- Poursuite de l'accompagnement au changement pour promouvoir l'utilisation de la plateforme numérique à la suite des lancements de chaque SAS.

- **Décret SAS publié le 15 juin 2024 : une modification impacte les travaux relatifs aux outils numériques**

- L'article 3 du décret prévoyait l'obligation de la plateforme nationale. Il a été modifié à la suite des consultations des syndicats de médecins
- Il précise dorénavant que d'autres outils d'orientation pourront être utilisés par les acteurs en lieu et place de la plateforme numérique nationale s'ils respectent les fonctionnalités décrite à l'article D. 6311-38
- Des travaux de normalisation des Logiciels de Régulation Médicale (LRM) et des outils d'orientation utilisés en lieu et place de la plateforme devront ainsi être menés. Ils seront pilotés par la DNS en lien avec la DGOS et l'ANS

# Déploiement plateforme numérique SAS

## Statut d'avancement et indicateurs clés

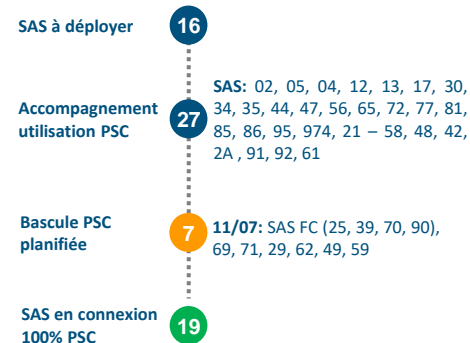


Au 3 juillet 2024, on recense **83 SAS en fonctionnement** couvrant **94% de la population française**  
**65 SAS utilisent au quotidien la plateforme nationale** dont **19 SAS** qui ont déjà basculé à la connexion **100% ProSanté Connect**

### Chiffres clés

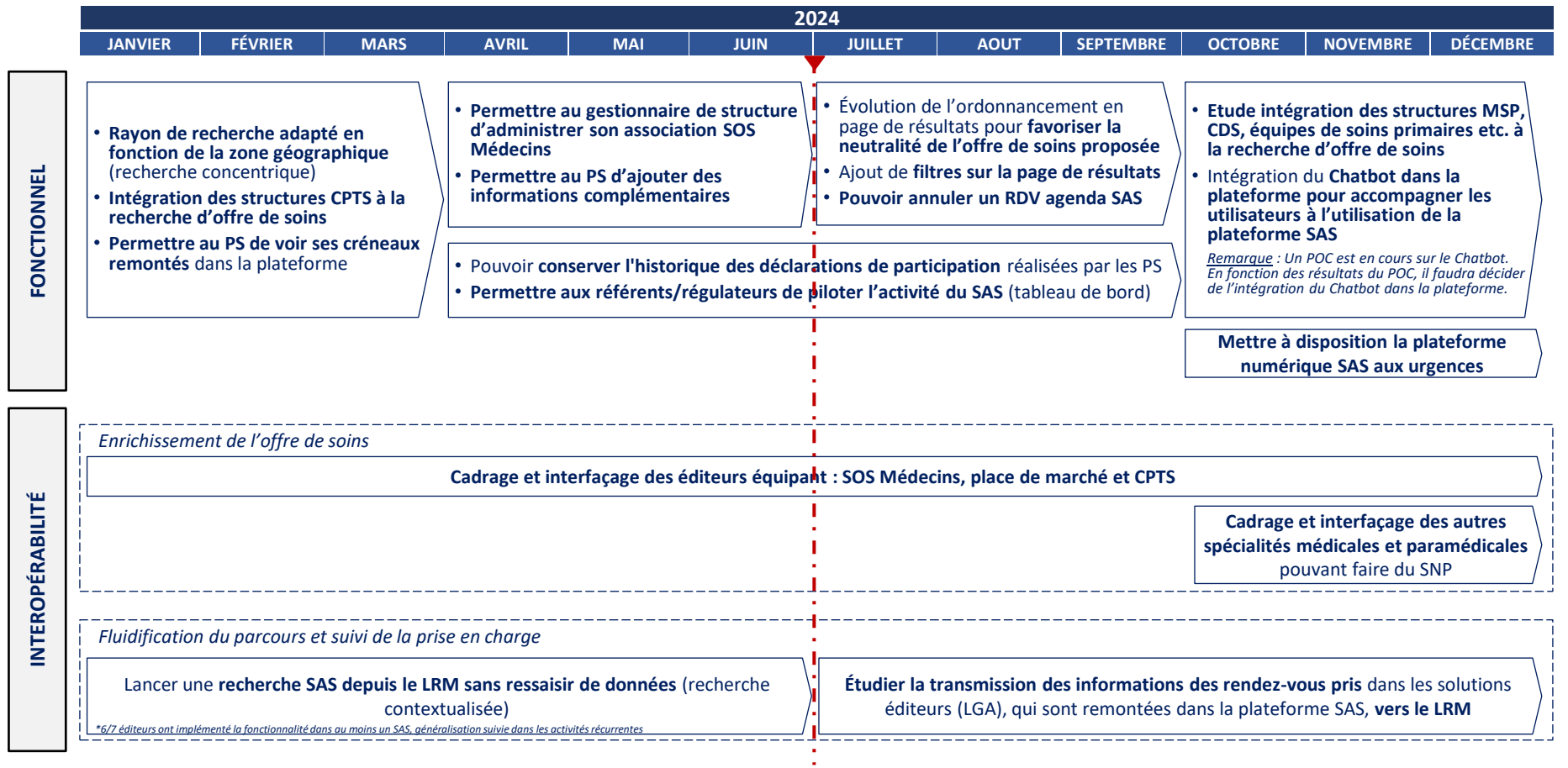
- + 4 000** recherches réalisées par semaine
- + 5 711** orientations en juin vers la médecine de ville
- 9 018** PS ayant déclaré leur participation au SAS
- + 21 228** PS ayant leur agenda interfacé et ayant remonté a minima un créneau
- 2 043** comptes régulateurs créés

### Déploiement connexion PSC



# Plateforme numérique SAS

## Planning de principe 2024



*Remarque : Un POC est en cours sur le Chatbot. En fonction des résultats du POC, il faudra décider de l'intégration du Chatbot dans la plateforme.*



Vos remarques – vos questions ?

## Programme de la réunion



Actualités du projet SAS

**Généralisation des fonctionnalités socles**

Travaux sur les autres fonctionnalités prioritaires

Synthèse



# Chantier interopérabilité

## Modalités de travail avec les éditeurs

Les travaux menés sur le chantier interopérabilité ont pour objectifs de :

- **Agréger et mettre en visibilité l'offre de soins sur le territoire national** afin de permettre à la régulation d'apporter une réponse aux patients pour les SNP
- **Fluidifier le parcours du régulateur** au sein d'un écosystème d'outils complexes

### Mise en visibilité de l'offre de soins

*PS libéraux à titre individuel, SOS Médecins, structures CPTS, place de marché*

### Fluidification du parcours régulateur

*LRM/PTF, SAS/LGA*

#### AGRÉGATION DE L'OFFRE DE SOINS

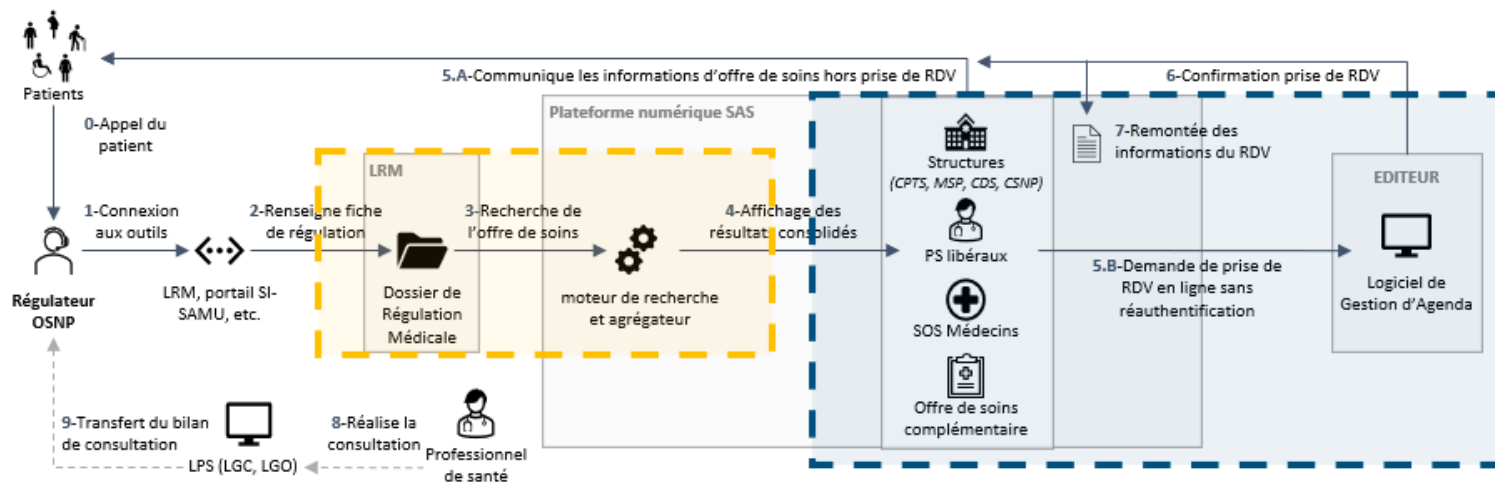
- Agréger les créneaux de disponibilités des professionnels de santé et des structures au sein de la plateforme numérique SAS
- Agréger l'offre de soins complémentaire des éditeurs type place de marché

#### PRISE DE RENDEZ-VOUS POUR LE COMPTE DU PATIENT

- Réaliser une demande de prise de RDV pour le patient dans les solutions logicielles éditeurs **sans avoir à se réauthentifier**
- Remonter les informations du RDV dans la plateforme numérique SAS

#### RECHERCHE CONTEXTUALISÉE

- Limiter le nombre d'authentifications entre les solutions logicielles
- Limiter la ressaisie des données pour lancer une recherche d'offre de soins et pour la prise de RDV pour le compte du patient



# Chantier interopérabilité

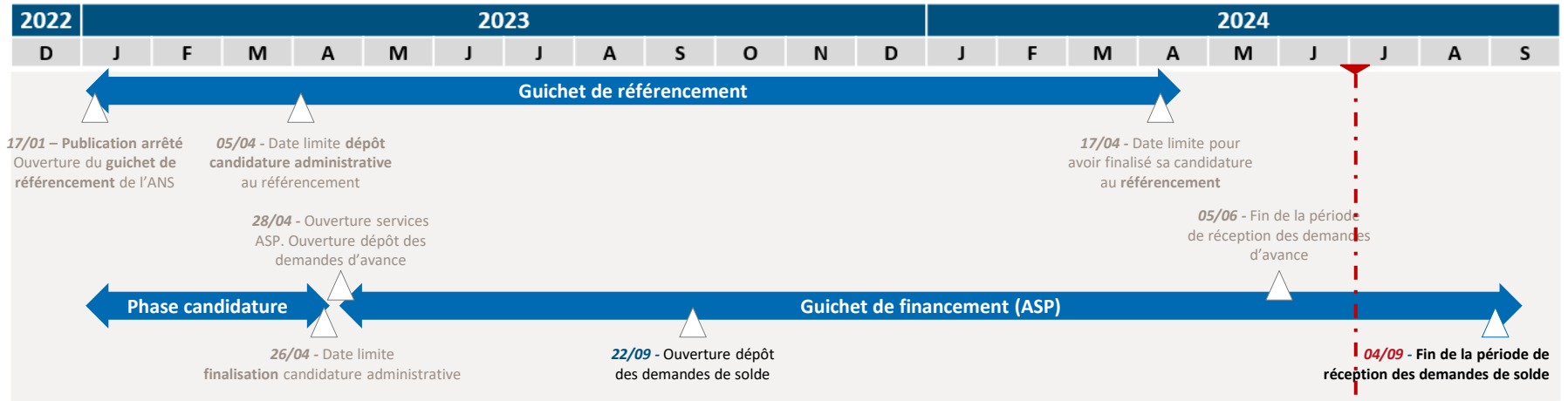
## Statut d'avancement


Les travaux menés sur le chantier interopérabilité répondent aux objectifs de **mise en visibilité de l'offre de soins et de fluidification du parcours régulateur**. Les travaux d'interfaçages se poursuivent avec **plus de 50 éditeurs** positionnés sur les différents cas d'usage avec la plateforme numérique SAS

Statut d'avancement des travaux	<b>PS à titre individuel</b> <i>MES réalisées</i> <span style="background-color: #0070C0; color: white; border-radius: 50%; padding: 2px 6px;">24</span>	<b>PS à titre individuel</b> <i>Travaux en cours</i> <span style="background-color: #0070C0; color: white; border-radius: 50%; padding: 2px 6px;">13</span>	<b>LRM</b> <i>Déploiement en cours</i> <span style="background-color: #0070C0; color: white; border-radius: 50%; padding: 2px 6px;">6</span>	<b>SOS Médecins</b> <i>Développements en cours</i> <span style="background-color: #0070C0; color: white; border-radius: 50%; padding: 2px 6px;">3</span>	<b>Place de Marché</b> <i>Développements en cours</i> <span style="background-color: #0070C0; color: white; border-radius: 50%; padding: 2px 6px;">6</span>
<b>Liste des éditeurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Doctolib</li> <li>• Keldoc</li> <li>• 48h chrono</li> <li>• SMS in SITU</li> <li>• Medaviz</li> <li>• Agenda5</li> <li>• Anamnèse</li> <li>• Clickdoc</li> <li>• Callibri</li> <li>• Divoluci</li> <li>• i-agenda</li> <li>• SimplyMed</li> <li>• MAIIA</li> <li>• UrgencesChrono</li> <li>• LeMedecin.fr</li> <li>• CPTS Rendez-Vous</li> <li>• Wareld</li> <li>• LogicielNet</li> <li>• Accueil Pro</li> <li>• Clikodoc</li> <li>• Ubiclic</li> <li>• H24 Care</li> <li>• GPS Santé</li> <li>• MonMédecin.org</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alta-Strada</li> <li>• MBT</li> <li>• InzeeCare</li> <li>• Doctodispo</li> <li>• Flexivac</li> <li>• Alphath</li> <li>• Perfective</li> <li>• MadeForMed</li> <li>• Bealy</li> <li>• Tempora</li> <li>• Aegle</li> <li>• LogicRdv</li> <li>• MQM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bisom</li> <li>• Exos</li> <li>• Scriptal</li> <li>• Appligos</li> <li>• Inetum</li> <li>• RRAMU</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sobek</li> <li>• Somelog</li> <li>• Medicall Concept</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Libheros</li> <li>• ContactIDEL</li> <li>• Médicalib</li> <li>• InzeeCare</li> <li>• Entr'actes</li> <li>• UrgencesChrono</li> </ul>
<b>Parcours utilisateur</b>	<p>✓ <b>L'OSNP accède à l'offre de soins et peut prendre rendez-vous en ligne pour le compte du patient (via la solution éditeur)</b></p>	<p>× <b>L'OSNP n'a pas de visibilité sur l'offre de soins et n'est pas en capacité de prendre un rendez-vous</b></p>	<p>✓ <b>L'OSNP peut lancer une recherche d'offre de soins depuis le LRM, dans les SAS où la fonctionnalité a été déployée</b></p>	<p><b>En attendant l'interfaçage et la remontée automatique des créneaux, SOS médecins renseigne les disponibilités de ses PS via l'agenda SAS</b></p>	<p><b>En attendant l'interfaçage, l'OSNP peut uniquement faire des demandes en sus des disponibilités via téléphone</b></p>


# Référencement / Financement Ségur SONS

## Statut d'avancement




**Dernier jalon → 04/09/2024 à 14h.**  
**Passé cette date, sans dépôt des preuves vous ne serez plus éligibles au paiement du solde (70% du montant total)**

Preuves à fournir : [Guide de demande de solde](#)  
 - PV de vérification de service régulier (VSR)  
 - Coordonnées / formulaire de contact de support

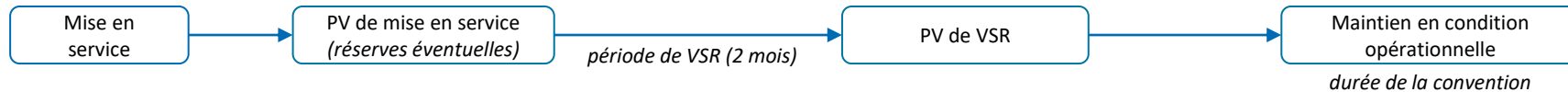

**Etude en cours** : possibilité de mettre en place un dispositif de référencement pour les éditeurs qui souhaitent mener les travaux d'interfaçage avec la plateforme numérique du SAS en dehors du cadre d'un financement SONS.

# Engagement des éditeurs interfacés

## Phase de VSR et MCO des interfaces

La **convention d'interfaçage** signée entre les parties a pour objet de décrire les conditions dans lesquelles l'éditeur et l'ANS collaborent et ce également pendant le **maintien en condition opérationnelle** pour **assurer le bon fonctionnement des services aux utilisateurs**

### Rappel du circuit à partir de la mise en service




### Rappel des « SLA » éditeurs définis dans la convention

Anomalie	Délai de résolution
Mineure	30 jours
Majeure	14 jours ouvrés
Bloquante	2 jours ouvrés

### Processus d'escalade

- Échange via Slack avec l'éditeur pour communiquer sur l'anomalie observée
- En fonction de l'impact utilisateur et des changes avec l'éditeur : envoi d'un mail (ou via le support défini par l'éditeur) déclenchant les SLA
- Si la situation l'exige, l'ANS pourra désactiver le flux tout en informant l'éditeur afin d'éviter une dégradation de service pour les utilisateurs


 Depuis mars, mise en place **d'alertes automatisées permettant de détecter proactivement les anomalies** liées aux interfaces (indisponibilités, time-out, erreurs, etc.) et ainsi **améliorer la qualité de service** proposée aux utilisateurs

### Engagements encadrés par la convention d'interfaçage

- Pendant la phase de VSR : **correction des réserves identifiées** et mise en place du plan de remédiation convenu entre l'éditeur et l'ANS
- Pendant la phase de MCO : **correction des régressions ou anomalies identifiées** suite à la qualification conjointe éditeur-ANS
- **Communiquer sur les évolutions éditeurs** pouvant avoir un impact sur les services : disponibilité de l'ANS pour réaliser au besoin des tests de non-régression
- Partager les **liens éditeurs vers les mentions du SAS** au sein de leur solution afin de pouvoir les intégrer à la FAQ de la plateforme
- **Alignement sur les éléments de langage liés au programme SAS** que les éditeurs souhaitent communiquer à leurs clients



Vos remarques – vos questions ?

## Programme de la réunion



Actualités du projet SAS

Généralisation des fonctionnalités socles

**Travaux sur les autres fonctionnalités priorisées**

Synthèse

# LRM – Fonctionnalité recherche contextualisée

## Statut d'avancement

Pour **fluidifier le parcours du régulateur entre le LRM et la plateforme numérique du SAS**, les deux fonctionnalités suivantes ont été priorisées à la suite d'une analyse métier et du recueil du besoin auprès des utilisateurs finaux

### Limiter la ressaisie des données grâce à la recherche contextualisée

- Paramètres communiqués par le LRM qui ne sont pas à ressaisir : adresse du patient, spécialité médicale recherchée, médecin traitant
- Si l'information **médecin traitant** du patient est transmise, **la CARD de celui-ci est mise en avant** sur la page de résultats



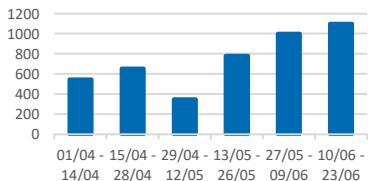
### Limiter le nombre d'authentifications à l'aide d'un SSO

- Inscription des travaux dans la **trajectoire d'implémentation avec ProSanté Connect**
- Accompagnement des régulateurs** à l'adoption de ProSanté Connect

### Nombre de recherches depuis le LRM

**+1 900**

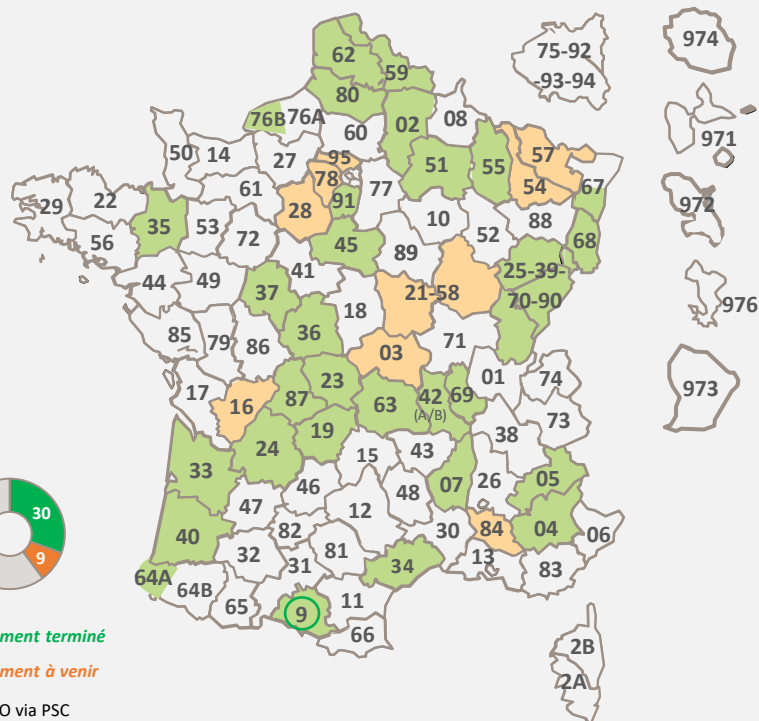
recherches contextualisées  
réalisées en juin



### Calendrier prévisionnel des prochaines MES

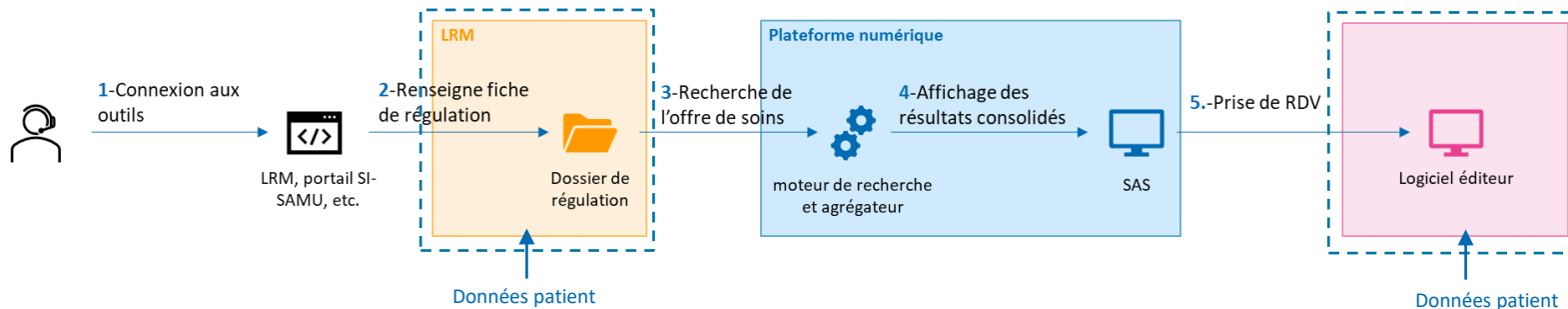


### Déploiement de la fonctionnalité dans les SAS



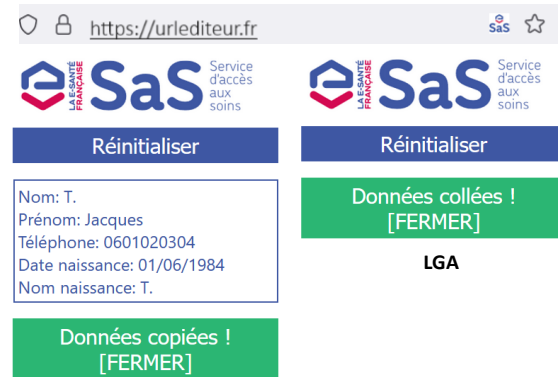
# Expérimentation pour limiter la ressaisie des données patient

Rappel besoin identifié : répondre à la **problématique de ressaisie des données patients** (nom, prénom, téléphone, courriel, etc.) entre les solutions LRM et les solutions de prise de RDV



Principe : **expérimentation** (POC) du copier / coller des données patient à partir d'une extension de navigateur

- Dans un territoire donné → SAS 09
- Avec un éditeur de LRM
- Avec un logiciel de gestion d'agenda



**Il s'agit d'une solution transitoire.** Peut être testée rapidement et sans développement des éditeurs.

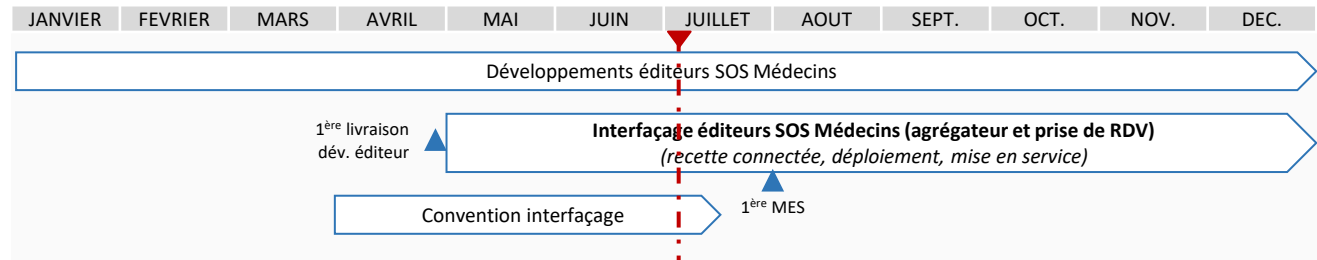
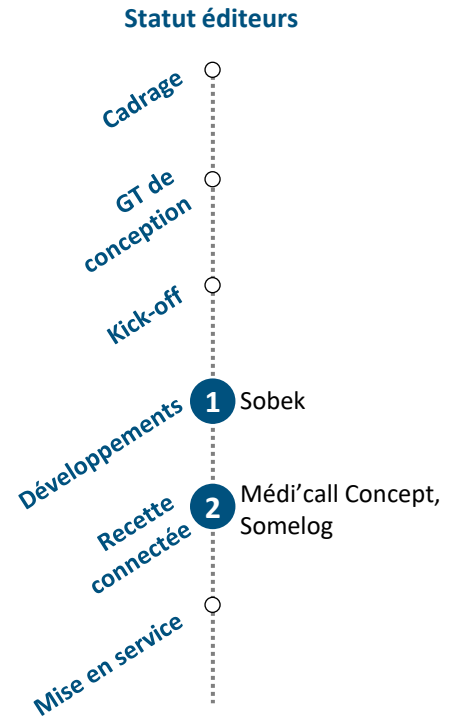
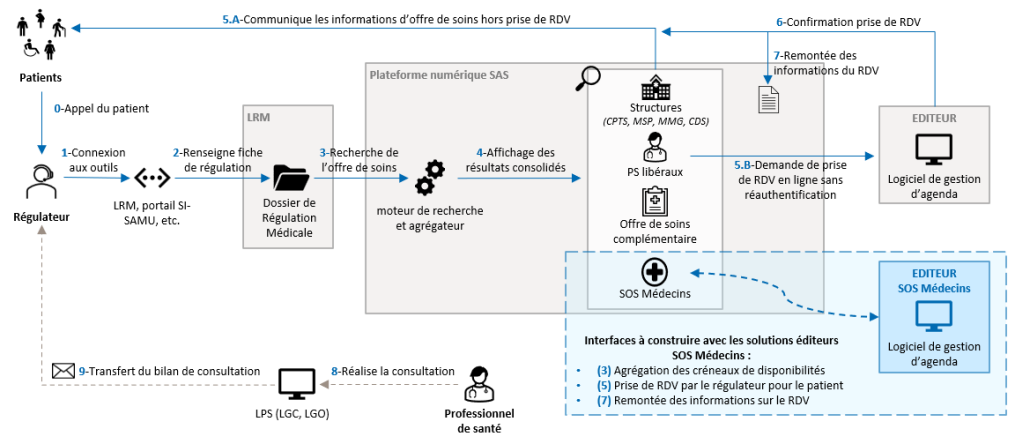
**Objectif de l'expérimentation : avoir un retour d'expérience rapide sur cette fonctionnalité pour décider des prochaines étapes**



# SOS Médecins – Travaux d'interfaçage

## Statut d'avancement

À l'instar du cas d'usage PS à titre individuel, les travaux d'intégration de **l'offre de soins des associations SOS Médecins** incluent la mise en en place d'un flux **d'agrégation de créneaux de disponibilités (3)**, la possibilité pour le régulateur de pouvoir **prendre rendez-vous pour le compte du patient** dans les solutions logicielles éditeurs **(5)** ainsi que la **remontée des informations des rendez-vous (7)**



# Place de marché – Travaux d’interfaçage

## Statut d’avancement

Lorsque le régulateur ne trouve pas d’offre de soins adaptée pour le patient, il a la possibilité d’effectuer une **recherche d’offre de soins complémentaires**, dite **en surnuméraire** incluant :

- Les dispositifs permettant d’adresser un patient **en sus des disponibilités**
- Lien de redirection vers les solutions éditeurs offrant un service type « place de marché » pour **faire une demande de prise en charge pour le patient**

Les **travaux d’interfaçage avec les éditeurs** consistent en :

- Intégration dans la plateforme du lien de redirection
- Gestion des comptes régulateurs
- Délégation d’authentification (SSO)
- Remontée des informations de RDV

PS disponible de créneaux disponibles

Créneaux en sus des disponibilités

Types

Conventionnement

Tous les filtres

AUJOURD'HUI

PROCHAINS JOURS

Consultation en cabinet

Téléconsultation

Visite à domicile

Dr. Francis Brunet

Médecin généraliste

01.40.43.43.26

AUJOURD'HUI

Lun 24

Pas de créneau disponible

Mar 25

Pas de créneau disponible

Mer 26

Pas de créneau disponible

Médecine du sport

Psychiatrie

Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

Conventionné secteur 1

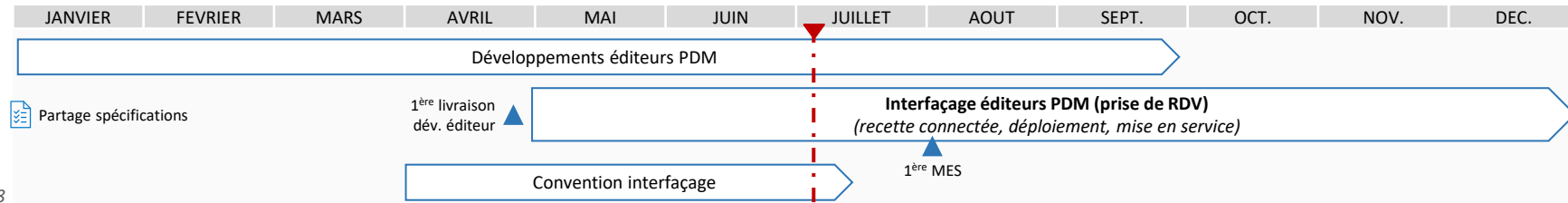
101 avenue Henri Barbusse, 92140 Clamart

Ouvert - Ferme à 19h00

ORIENTATION HORS DISPONIBILITE

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

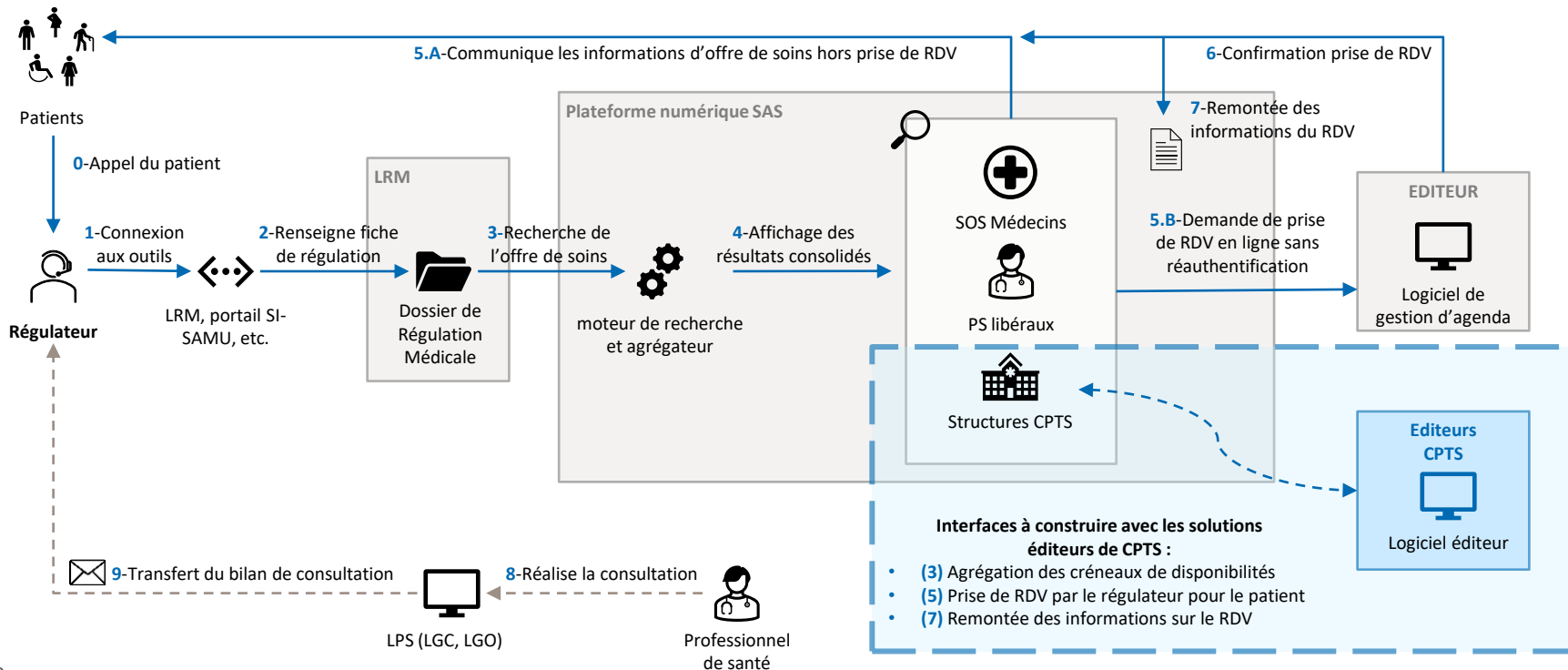
### STATUT ÉDITEURS



# Intégration des CPTS à la plateforme numérique SAS

## Présentation du cas d'usage

En adéquation avec les objectifs et la trajectoire de la plateforme, le cas d'usage **structures de soins (avec les CPTS en 1<sup>er</sup> jalon)** a été priorisé suite à une analyse métier et au recueil du besoin auprès des utilisateurs finaux. Les périmètres concernés sont **l'agrégation de créneaux et la prise de RDV par le régulateur** pour le compte du patient incluant la remontée des données du RDV.

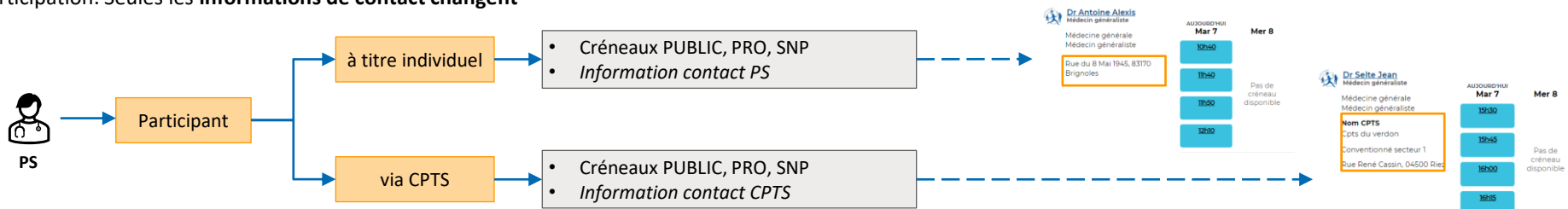


# Intégration des CPTS à la plateforme numérique SAS

## Évolution des modalités de participation et de l'offre de soins remontée dans la plateforme

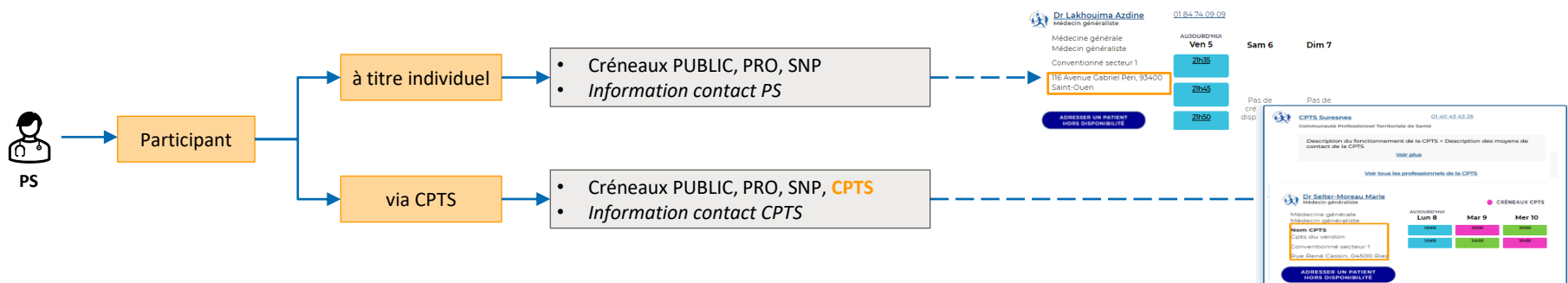
### Fonctionnement actuel

Actuellement il est possible de **participer soit à titre individuel soit via sa CPTS**. Il n'y a **pas de différence concernant l'offre de soins affichée** en fonction de la participation. Seules les **informations de contact changent**



### Évolution

Dans les évolutions envisagées, les modalités de participation évoluent ainsi que l'offre de soins remontée et mise à disposition des régulateurs dans la plateforme numérique du SAS qui **inclura les créneaux de CPTS**. **L'offre de soins affichée sera cohérente avec les modalités de participation déclarées par le PS**



# Intégration des CPTS à la plateforme numérique SAS

## Spécifications techniques

### Objectifs

Permettre d'intégrer l'offre de soins CPTS en fonction des modalités de participation déclarées par le PS dans la plateforme numérique SAS.

Les travaux d'interfaçage **capitalisent sur le cas d'usage PS à titre individuel** afin de **limiter les évolutions à apporter** avec une charge minimale pour les éditeurs :

- Appel éditeur : ajout des ressources à inclure (Organisation et Healthcare Service)
- Réponse éditeur : ajout de l'information sur le type de créneau (CPTS) et les données de la CPTS
- La **clé d'échange reste le RPPS**

### Données métier attendues

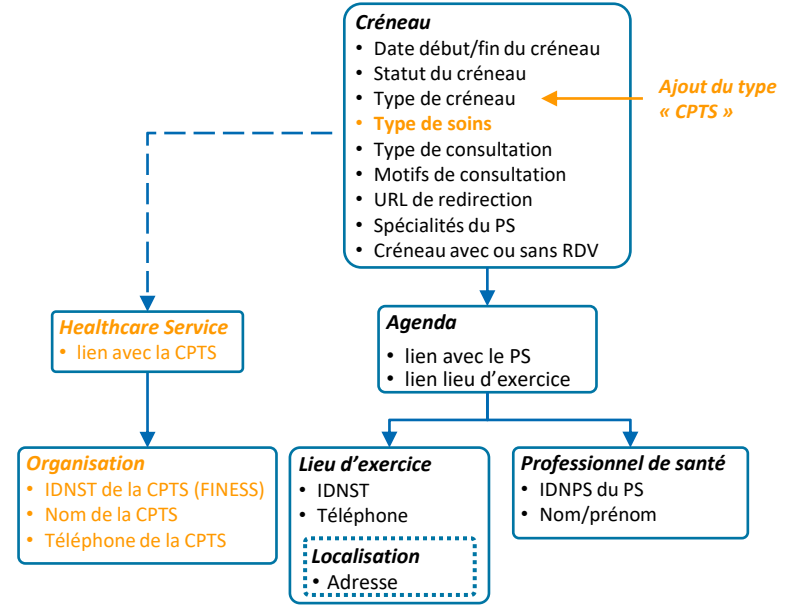
- Date début/fin du créneau
- Statut du créneau
- Type de créneau (PUBLIC, PRO, SNP, **CPTS**)
- Type de consultation
- Motifs de consultation
- URL de redirection
- Spécialités ou compétences particulières du PS
- Créneau avec ou sans RDV
- Identifiant national du PS (RPPS/Adeli)
- Nom d'exercice
- Prénom
- Adresse de consultation
- Téléphone
- IDNST du lieu d'exercice
- **ID de la CPTS (FINESS)**
- **Nom de la CPTS**
- **Téléphone de la CPTS**

→ nouvelles données attendues dans le flux CPTS

### Structure de l'appel



### Structure de la réponse attendue



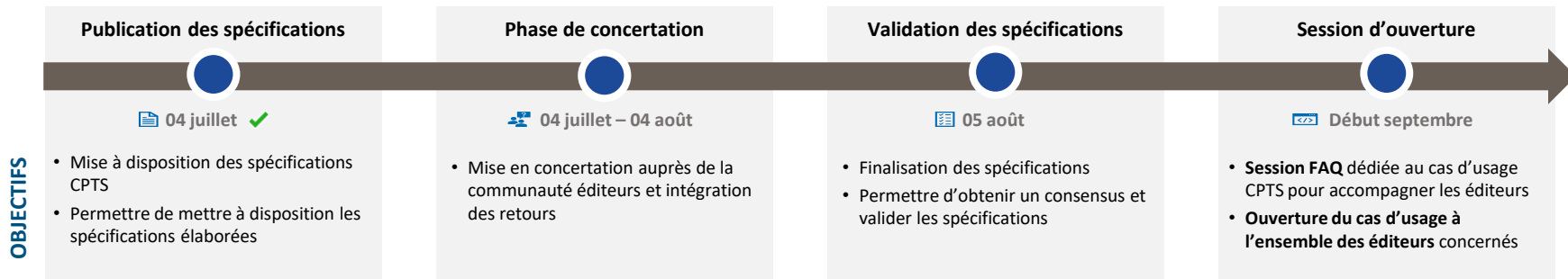
\*Les nouvelles ressources (orange) sont attendues uniquement dans le cas où le créneau transmis est rattaché à une CPTS

# Intégration des CPTS à la plateforme numérique SAS

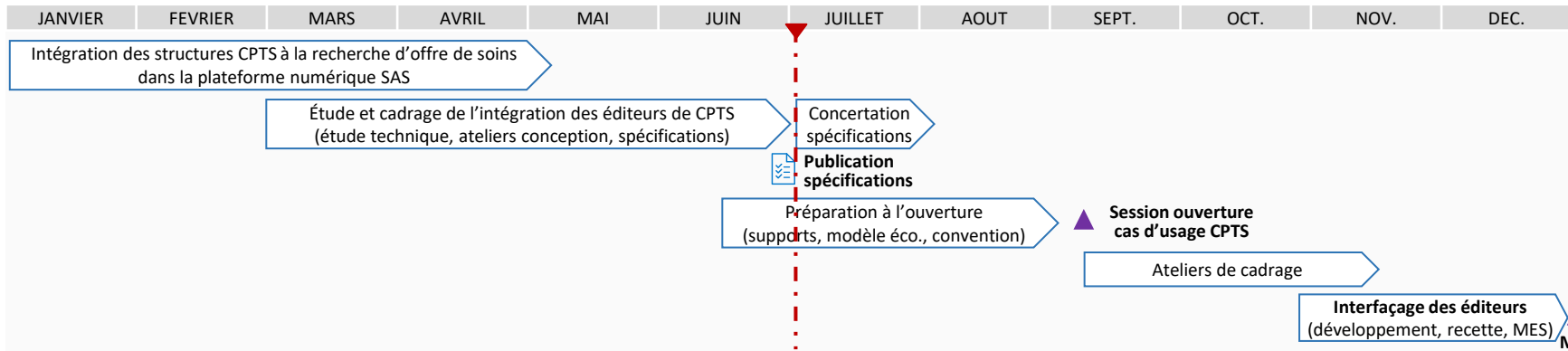
## Démarche d'interfaçage avec les éditeurs

Après avoir réalisé le cadrage et la conception technique avec les éditeurs, les spécifications élaborées sont publiées et **mise en concertation auprès de la communauté** afin de les valider avant l'ouverture du cas d'usage à l'ensemble des éditeurs concernés :

- Lien vers la **concertation (ici) du 4 juillet au 04 août 2024** proposé sous un nouveau format via le guide d'implémentation (IG)
- **Validation des spécifications le 05 août** en vue de l'ouverture du cas d'usage planifié à partir de septembre



### Planning de principe





Vos remarques – vos questions ?

## Programme de la réunion



Actualités du projet SAS

Généralisation des fonctionnalités socles

Travaux sur les autres fonctionnalités prioritaires

**Synthèse**



Pour toute question concernant les travaux d'interfaçage en cours, ou pour les éditeurs qui souhaiteraient vérifier leur éligibilité à l'un des cas d'usage, merci de nous contacter par mail à l'adresse suivante : **[sas-contact-editeur@esante.gouv.fr](mailto:sas-contact-editeur@esante.gouv.fr)**

### Mise en visibilité de l'offre de soins

*PS libéraux à titre individuel, SOS Médecins, structures CPTS, place de marché*

#### AGRÉGATION DE L'OFFRE DE SOINS

- Agréger les créneaux de disponibilités des professionnels de santé et des structures au sein de la plateforme numérique SAS
- Agréger l'offre de soins complémentaire des éditeurs type place de marché

#### PRISE DE RENDEZ-VOUS POUR LE COMPTE DU PATIENT

- Réaliser une demande de prise de RDV pour le patient dans les solutions logicielles éditeurs **sans avoir à se réauthentifier**
- Remonter les informations du RDV dans la plateforme numérique SAS

### Fluidification du parcours régulateur

*LRM/PTF, SAS/LGA*

#### RECHERCHE CONTEXTUALISÉE

- Limiter le nombre d'authentifications entre les solutions logicielles
- Limiter la ressaisie des données pour lancer une recherche d'offre de soins et pour la prise de RDV pour le compte du patient

## PROCHAINES ÉTAPES

### PS libéraux à titre individuel

- Interfaçage des éditeurs éligibles au cas d'usage (agrégateur et prise de RDV)

**Point d'attention** : date butoir demande de solde pour le SONS → **04/09/2024**

### SOS Médecins

- Interfaçage des éditeurs éligibles au cas d'usage (agrégateur et prise de RDV)

### Place de marché

- Développements par les éditeurs des flux (prise de RDV)
- Recette connectée et mise en service

### CPTS

- Validation des spécifications à l'issue de la phase de concertation
- Session d'ouverture du cas d'usage pour les éditeurs (début septembre)
- Développements par les éditeurs et travaux d'interfaçage

## PROCHAINES ÉTAPES

### LRM

- Déploiement des fonctionnalités (recherche contextualisée et SSO) dans les SAS
- Étude pour transmettre les informations des rendez-vous pris dans les solutions éditeurs (LGA) vers le LRM

### POC

- Expérimentation pour limiter la ressaisie des données du patient



A noter : Le code source du moteur de recherche de la plateforme numérique SAS a été publié sur [GitHub](#)

### Vos contacts



**DIRECTION  
GÉNÉRALE  
DE L'OFFRE  
DE SOINS**

MINISTÈRE  
DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

**Contact métier  
DGOS**

[dgos-sas@sante.gouv.fr](mailto:dgos-sas@sante.gouv.fr)



**AGENCE  
DU NUMÉRIQUE  
EN SANTÉ**

**Contact opérationnel  
ANS**

[sas-contact-editeur@esante.gouv.fr](mailto:sas-contact-editeur@esante.gouv.fr)